

**République Française**

**Département de l'Ardèche**

**Syndicat Mixte du Conservatoire  
« Ardèche Musique et Danse »**

**Extrait du registre des délibérations du comité syndical.**

**Séance du mardi 12 mars 2019**

**N° 710 2019**

**Objet : Modification du tableau des effectifs**

Nombre de membres afférents au Comité Syndical : <b>16</b>		Nombre total de voix du Comité Syndical : <b>24</b>	
Collège des Conseillers Généraux 4 (porteurs de 3 voix)		Collège des Communes 12 (porteurs de 1 voix)	
Présents	1	Présents	5
Votants	1	Votants	5
Pouvoirs	0	Pouvoirs	0
Suffrages exprimés	3	Suffrages exprimés	5
<b>Total des suffrages exprimés</b>		<b>8</b>	

Lors de la réunion du comité syndical du 5 mars 2019 organisée à 18h30 à Mercuriol-Veaunes, le quorum n'a été atteint. Par conséquent, un nouveau comité syndical a été organisé en l'an deux mille dix-neuf, le douze mars à dix-huit heures et trente minutes, à l'espace Eden, à Mercuriol-Veaunes, après avoir été régulièrement convoqué par courrier en date du 6 mars 2019. Le comité syndical s'est ainsi réuni en séance ordinaire, **sans condition de quorum**, sous la présidence de Paul BARBARY, Président du Syndicat mixte.

**Etaient présents :**

Mesdames : Pascale BORDE-PLANTIER (titulaire), Béatrice FOUR (titulaire), Christine FOUR (titulaire),  
Messieurs : Paul BARBARY (Président), Christophe FAURE (titulaire), Denis REYNAUD (titulaire),

**Etaient absents ou excusés :**

Mesdames : Nadine ABARO (suppléante), Laurence ALLEFRESDE (titulaire), Nadine BERNE (démissionnaire), Stéphanie BARBATO (titulaire), Josette CLAUZIER (démissionnaire), Patricia CURTIUS-LANDRAUD (suppléante), Mireille DESESTRET (suppléante), Chantal FORCHERON (suppléante), Virginie JUSTAMOND (titulaire), Corine MALIGE (titulaire), Josette MILGRAM-TODOROVITCH (suppléante), Isabelle POULLENARD (suppléante), Marie-Hélène REYNAUD (suppléante), Bernadette ROCHE (suppléante), Marie-Christine SELIER (titulaire), Brigitte TORTET (suppléante),

Messieurs : Michel BOUTRAN (démissionnaire), Robert COMBE (démissionnaire), Pierre-Yves CUNY (titulaire), Jérôme DALVERNY (suppléant), Denis DUCHAMP (suppléant), Philippe EUVRARD (suppléant), Jean-Pierre GUIBERT (suppléant), Olivier PEVERELLI (titulaire), Marc-Antoine QUENETTE (suppléant), Jean-Jacques SOUMILLE (démissionnaire),

**Etaient présents sans voix délibérative :**

Messieurs : Valérie CHAMBOULEYRON (Directrice des ressources humaines, Syndicat mixte Ardèche Musique et Danse), Amandine LARRA (Secrétaire de direction, Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse), Lionel MARIANI (Directeur administratif et financier, Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse).

**Secrétaire de séance :** Christophe FAURE

**Objet : Modification du tableau des effectifs****Le comité syndical,****Vu :**

- le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ; les différents décrets portant statut particulier des cadres d'emplois ;
- la délibération 698/2018 du 10 décembre 2018 approuvant le précédent tableau des effectifs ;
- les avis du Comité Technique Paritaire du 15 février 2019 relatif aux modifications du tableau des effectifs ;
- les documents ci-annexés retraçant les suppressions et créations de postes et les modifications apportées au tableau des effectifs, ayant fait l'objet de l'avis précédemment cité ;

**Entendu l'exposé du Président Paul BARBARY précisant l'objet de cette délibération :**

- « Je soumetts à l'approbation du comité syndical les créations et suppressions de postes permanents mentionnés dans les annexes à la présente délibération, ainsi que les ajustements du tableau des effectifs qui en découlent.
- Avant de présenter en détail les suppressions et créations de postes, je veux souligner que, de façon générale, ces modifications génèrent une évolution globale du volume horaire hebdomadaire de :

EFFECTIFS 2018-2019 arrêtés au Comité technique paritaire du 17 janvier 2019 :	EVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL budgété					
		PEDAGOGIQUE	1 234,16	5,01	1 239,17	62,88
- 92 membres du personnel pédagogique (dont 1 agent en CLM et 2 postes destinées à des remplacements ponctuels)	ADMINISTRATIF	505,00	- 59,50	445,50	14,43	12,73
- 17 membres du personnel administratif et technique (dont 1 agent en CLM et 1 agent en disponibilité)	TOTAL	1 739,16	- 54,49	1 684,67	77,31	75,77
= 109 agents (dont 2 agents en CLM, 1 agent en disponibilité et 2 postes de remplacements ponctuels).						
*CLM= Congé Longue Maladie		<u>NOMBRE D'HEURES</u> (Tableau des effectifs du 4 décembre 2018)		<u>NOMBRE D'HEURES</u> (Tableau des effectifs du 17 janvier 2019)	<u>NOMBRE D'ETP</u> (Tableau des effectifs du 4 décembre 2018)	<u>NOMBRE D'ETP</u> (Tableau des effectifs du 17 janvier 2019)

- Globalement, on décompte 109 agents (contre 105 agents en juin 2018), pour 75,77 ETP (contre 76,31 ETP en juin 2018), dont 5 agents avec une situation spécifiques (2 agents en congé longue maladie, 1 agent en disponibilité et 2 postes dédiés aux remplacements ponctuels) :
  - o 92 membres du personnel pédagogique (dont 1 agent en CLM et 2 postes destinées à des remplacements ponctuels)
  - o 17 membres du personnel administratif et technique (dont 1 agent en CLM et 1 agent en disponibilité).
- Je vous propose maintenant de vous reporter à la lecture des annexes afin de valider les créations et suppressions et les modifications ainsi apportées au tableau des effectifs.
- Aussi, sur la base de cette présentation et considérant l'avis formulé en comité technique paritaire, je vous propose :
  - o DE DECIDER d'adopter les modifications proposées (suppressions et créations) au tableau des effectifs conformément aux annexes à la présente délibération.
- Si cette proposition vous agréée, je vous invite à formaliser votre décision en adoptant le présent projet de délibération. » ;

**Après en avoir délibéré par :****8 votes « POUR »****0 votes « CONTRE »****0 abstention(s) ;**

- DECIDE d'adopter les modifications proposées (suppressions et créations) au tableau des effectifs conformément aux annexes à la présente délibération.



**Pour extrait certifié conforme,  
Le Président du Syndicat Mixte, Paul BARBARY.**

Comité syndical du 12 mars 2019 - 18h30  
Espace Eden - Mercuriol-Veaunes

## ANNEXE : SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE POSTE

En vous reportant au tableau ci-annexé, il vous est demandé de procéder aux modifications du tableau des effectifs et aux suppressions et créations de poste suivantes :

### → Professeurs d'enseignement artistique

Suppression d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normal **discipline cor** à hauteur de 1h

Suppression d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normal **discipline violoncelle** à hauteur de 16h

Création d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normal **discipline violoncelle** à hauteur de 10h

### → Assistants d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe **discipline flûte traversière/option musique au bac** à 11h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe **discipline flûte flûte traversière/option musique au bac** à 9h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe **discipline formation musicale/chorale/atelier musicale** à 20h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe **discipline formation musicale/chorale/atelier musicale** à 13h

### → Assistants d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline musicien intervenant/éveil** à 12h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline Batterie/atelier musiques actuelles** à 7,5h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline Batterie/atelier musiques actuelles** à 7h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline musicien intervenant** à 15,25h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline musicien intervenant** à 13,75h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline musicien intervenant** à 19,5h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline musicien intervenant** à 18,5h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline FM/piano/CHAM/responsable antenne** à 13,25h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline FM/piano/CHAM/responsable antenne** à 14,25h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline danse contemporaine** à 13,5h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline danse contemporaine** à 14,25h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline cor** à 3h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline violoncelle** à 9h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline danse classique** à 3h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe **discipline danse classique** à 5,25h

#### → Assistants d'enseignement artistique

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline formation musicale** à 3,5h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline trompette** à 6,33h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline trompette** à 6,5h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline trompette** à 2h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline flûte traversière** à 2h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline musicien intervenant** à 6,16h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline musicien intervenant** à 4,75h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline musicien intervenant** à 14,25h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline musicien intervenant** à 6h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline cor** à 3h

Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline trombone** à 8,25h

Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique **discipline trombone** à 8,5h

#### → Attaché

Suppression d'un poste d'attaché **directeur administratif et financier** à 35h

Création d'un poste d'attaché **directeur administratif et financier** à 14h

#### → Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe **responsable de la gestion de la paie** à 17,5h

Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe **secrétaire de direction et chargée de mécénat** à 35h

#### → Adjoint administratif

Création d'un poste d'adjoint administratif **responsable de la gestion de la paie** à 14h